

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : Bilan et perspectives du sport à Lausanne
Initiant-e(-s) : Mathilde Maillard

Capitale olympique, Lausanne, accorde une place primordial au sport. La politique sportive de la Ville doit reposer sur une vision stratégique, visant à la fois l'accessibilité du sport aux sociétés locales et aux habitants, tout en soutenant l'excellence sportive et la tenue de grands événements permettant de renforcer l'attractivité de Lausanne et son rayonnement à l'échelle internationale.

Pour ce faire, la Ville dispose notamment de nombreuses infrastructures sportives, lesquelles représentent une part importante du budget communal, tant au niveau du budget de fonctionnement (frais d'exploitation, subventions) que d'investissements. Ces dernières années il a d'ailleurs été frappant de constater une augmentation, parfois non-budgétée, des coûts d'exploitation engendrés en particulier par les grandes infrastructures sportives. Parallèlement, la Ville a perdu l'organisation de certains événements sportifs de grande envergure.

Aux yeux des interpellateurs soussignés, tout investissement supplémentaire de la Ville en matière de sport doit s'inscrire dans le cadre d'une politique globale avec des objectifs clairs qui s'appliquent à l'ensemble du territoire lausannois et des sports qui y sont pratiqués et qui tient compte à la fois des besoins propres aux sociétés locales mais également de la nécessité d'accueillir de grands événements. Il apparaît ainsi nécessaire que la Municipalité fournisse au Conseil communal notamment un bilan de chacune des infrastructures sportives existantes, de ses coûts d'investissement et de fonctionnement, mais aussi sur les retombées économiques que le sport génère ou pourrait générer et qu'elle le renseigne sur la planification envisagée, tant en matière d'infrastructures que de grands événements.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité peut-elle établir, pour chaque infrastructure sportive existante, un bilan détaillés des coûts d'investissement et de fonctionnement ? Pour chacune de ces infrastructures, la Municipalité peut-elle établir une comparaison entre ce bilan et les montants qui figureraient dans les préavis initiaux adoptés par le Conseil communal ?
2. Quelles sont les nouvelles structures sportives envisagées par la Municipalité à moyen-terme ?
3. La fermeture de certaines structures existantes est-elle envisagée ? Si oui, lesquelles ?
4. La Municipalité entend-elle regrouper les différents sports par secteur, par exemple en tenant compte du lieu de situation des grandes

Conseil communal de Lausanne

infrastructures ?

5. Le financement de certaines infrastructures sportives par le biais de partenariat public-privé (PPP) est-elle envisagée par la Municipalité ?

6. Quelles sont les aides offertes par la Ville de Lausanne pour soutenir les clubs sportifs qui fonctionnent quasiment exclusivement grâce au bénévolat de ses membres et entraîneurs ?

7. Concernant l'accueil d'événements de grande envergure, quelle est la planification adoptée par la Ville ? Quel est le budget dévolu par la Ville à cet effet, en particulier pour faire venir les grandes manifestations ?

8. La Municipalité est-elle en mesure d'établir les retombées économiques engendrées pour Lausanne par la tenue des grands événements ? A l'inverse, est-elle en mesure de chiffrer les pertes correspondants aux départs de certaines manifestations de grande envergure ?

9. La Municipalité peut-elle rappeler l'impact global et économique de la présence du CIO et des fédérations sportives pour Lausanne ? Ces données peuvent-elle être mise en rapport avec l'impact des manifestations de grande envergure et les infrastructures susmentionnées ?

10. Compte tenu de ses intentions concernant le Stade Pierre-de-Coubertin, la Municipalité est-elle en mesure de confirmer au Conseil communal la pérennisation d'Athletissima à Lausanne ?

Lausanne, le 13 mars 2025

Signataire(s) :

Mathilde Maillard

Olivier Marmy

Marlène Bérard

Yann Lugrin

Anouk Saugy

Nicolas Hurni

Pauline Blanc

Matthieu Carrel

DIANE WILD

Olivier Bloch